

N° 626
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

Enregistré à la Présidence du Sénat le 22 mai 2024

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la **création** d'une commission d'enquête sur la **présence et l'impact**
de l'**islamo-gauchisme** à **Sciences Po** et dans les **universités françaises**,*

PRÉSENTÉE

Par M. Henri LEROY,

Sénateur

(Envoyée à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le 12 mars 2024, une étudiante membre de l'Union des étudiants juifs de France a été empêchée d'entrer dans un amphithéâtre occupé par près de 300 militants, à l'appel du Comité Palestine de Sciences Po Paris, en raison de ses convictions. À Sciences Po Menton, l'association « Sciences Palestine » a salué les « résistants palestiniens » après les attaques du 7 octobre, créant un climat « hostile » pour les étudiants de confession juive, qui se disent « ostracisés ». Ces incidents s'inscrivent dans un contexte d'actes antisémites sans précédent et révèlent des dérives idéologiques inquiétantes dans une institution censée former les futures élites intellectuelles.

L'islamo-gauchisme ne cesse de se répandre à travers les couloirs de Sciences Po et de nos universités. Il est urgent d'intervenir face à cette maladie qui ronge les fondements de nos institutions éducatives. Nos universités, jadis bastions de la pensée critique et de l'excellence académique, semblent perdre pied, entravées par des idéologies qui brouillent les lignes entre enseignement objectif et militantisme politique. Face à cette dérive des élites, qui menace non seulement le futur intellectuel mais également le tissu sociopolitique de notre nation, la nécessité d'une commission d'enquête devient impérieuse. Cette commission aurait pour mandat de poser un diagnostic précis et d'élaborer des recommandations pour guérir nos institutions de cette maladie idéologique.

Des incidents récents, comme l'empêchement d'une conférence à Lyon 2 par une représentante du Front populaire de libération de la Palestine, organisation marxiste et classée terroriste, montrent l'ampleur du problème. De plus, des déclarations publiques de soutien à des mouvements violents par des représentants étudiants aggravent encore cette situation.

Ces faits sont l'expression visible d'une évolution préoccupante dans certains établissements d'enseignement supérieur, due à une minorité islamo-gauchiste combinant militantisme révolutionnaire d'extrême-gauche et islamisme. Cette dictature idéologique, dissimulée sous des concepts comme le décolonialisme, l'indigénisme et la culture du wokisme, entraîne

un déni de la liberté d'expression, un repli identitaire accru, une violence envers ceux qui pensent différemment, un rejet des lois de la République, un antisémitisme assumé et un climat d'antisémitisme.

Pourtant, l'article L. 141-6 du code de l'éducation stipule que « Le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique. » Cependant, les universités et grandes écoles subissent des tentatives régulières de prise de contrôle et de remise en question des valeurs républicaines.

L'idéologie islamo-gauchiste est de plus en plus décomplexée et observable dans les milieux universitaires, les associations et la vie étudiante. Nombreux sont les œuvres censurées, les conférences empêchées, les étudiants agressés pour leurs convictions religieuses ou politiques et les enseignants attaqués pour leur refus de se plier à ces nouveaux censeurs, qui allient politique et religion pour servir des organisations cherchant une domination culturelle, idéologique et religieuse.

Les attaques terroristes du 7 octobre 2023 et la guerre entre Israël et le Hamas révèlent cette réalité. Le 5 octobre, une conférence à l'université de Lyon 2 accueillait une représentante du Front populaire de libération de la Palestine, organisation marxiste, classée terroriste. Après les attaques, la secrétaire générale de la Fédération syndicale étudiante a appelé sur les réseaux sociaux à soutenir « la lutte armée du peuple palestinien ». Le collectif « Le Poing Levé » de l'université Paris 8, associé à l'organisation trotskiste « Révolution permanente », fait cause commune avec le Hamas et critique l'impérialisme français.

À l'École des hautes études en sciences sociales, la section « Solidaires » soutient « la lutte du peuple palestinien sous toutes ses formes, y compris la lutte armée ». Cette liste non exhaustive montre l'aggravation de ce phénomène dans l'enseignement supérieur, soutenu par des associations bénéficiant de subventions publiques et de facilités pour organiser des événements. Cette dérive, ignorée ou minorée au nom de la liberté académique ou d'opinion, a été dénoncée mais rien n'a été fait pour l'endiguer.

En février 2021, la ministre de l'enseignement supérieur dénonçait un phénomène « gangrénant la société » et non imperméable à l'université, annonçant une enquête du CNRS pour distinguer recherche académique et militantisme. Cette enquête n'a jamais été commandée. Face à ce risque

majeur pour la formation intellectuelle de notre jeunesse et son impact sur la société, l'impuissance politique n'est pas acceptable.

Il est impératif d'agir immédiatement pour sauvegarder l'intégrité académique et assurer que nos universités demeurent des lieux de savoir, libres de toute influence partisane pouvant altérer leur mission première.

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la présence et l'impact de l'islamo-gauchisme à Sciences Po et dans les universités françaises

Article unique

- ① En application de l'article 51-2 de la Constitution, de l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires et de l'article 8 *ter* du Règlement du Sénat, est créée une commission d'enquête de vingt-trois membres sur la présence et l'impact de l'islamo-gauchisme à Sciences Po et dans les universités françaises.
- ② La commission aura pour objectifs :
- ③ 1° D'examiner l'étendue de l'influence de l'islamo-gauchisme sur les programmes académiques et les activités étudiantes ;
- ④ 2° D'évaluer les effets de ces idéologies sur la neutralité académique et l'excellence éducative ;
- ⑤ 3° De proposer des recommandations pour préserver l'intégrité académique et assurer que les universités restent des lieux de savoir impartial, libres de toute influence idéologique partisane ;
- ⑥ 4° De dresser un état des lieux des subventions publiques allouées aux universités et aux écoles, ainsi que les subventions de projets pouvant porter atteinte à la laïcité ;
- ⑦ 5° D'établir le rôle du ministère chargé de l'enseignement supérieur dans un nécessaire retour à l'ordre, si besoin.